

The logo for leParisien.fr, featuring the text 'leParisien.fr' in white on a blue background with a red underline.

Delanoë : «Fillon agit comme un opposant politique local»

Dans une interview exclusive à notre journal, Bertrand Delanoë s'explique sur le bras de fer qui l'oppose au Premier ministre sur l'épineux dossier des quais de Seine.

Propos recueillis par Marie-Anne Gairaud et Eric Le Mitouard | Publié le 16.01.2012, 07h34



Le maire socialiste de Paris, Bertrand Delanoë, dit de François Fillon que « sa vision de la ville et ses méthodes politiques sont celles d'un autre temps ».
| (LP/DELPHINE GOLDSZTEJN.)

Coup de tonnerre à Paris. La semaine dernière, le Premier ministre a annoncé qu'il s'opposait au projet de rendre piétonnières les voies sur berge de la rive gauche. Cette décision de François Fillon est une attaque directe contre le maire de Paris, Bertrand Delanoë, qui fait de la transformation des quais une étape majeure de son second mandat. Cette intervention du locataire de Matignon dans la politique municipale est survenue au lendemain de son investiture pour les législatives de 2012. Fillon, qui sera candidat sur la 2e circonscription (Ve, VIe et VIIe arrondissements), marque ainsi son entrée dans le jeu de la politique parisienne. Au-delà de son siège de député, c'est la mairie de Paris qu'il vise en 2014. Le socialiste Delanoë, qui a annoncé qu'il ne se représentera pas, avertit d'emblée : il mettra toutes ses forces dans ce combat face à Fillon qui se mêle de plus en plus des affaires municipales.

LES VOIES SUR BERGE

Les voies sur berge appartiennent à l'Etat, le Premier ministre, François Fillon, refuse leur piétonnisation. N'est-il pas dans son rôle ?

BERTRAND DELANOË. C'est une décision clairement partisane prise à quelques semaines du démarrage des travaux, mais surtout au lendemain de l'investiture de François Fillon comme candidat UMP à Paris. Cette décision est d'autant plus inacceptable qu'elle se fonde sur des

mensonges. Les impacts du projet n'auraient pas été assez étudiés? Nous avons produit un dossier de 500 pages dont la méthodologie et les conclusions ont été validées par les services de l'Etat eux-mêmes. L'avis pourtant favorable du commissaire-enquêteur soulèverait des objections? Non seulement ce n'est pas exact, mais les deux réserves qu'il a formulées ont été prises en compte par la Ville, notamment pour rendre les aménagements réversibles. L'intrusion de François Fillon se fait donc en s'affranchissant de dix-huit mois de travail conduit avec ses propres services. Il bafoue même les intérêts de Ports de Paris, organisme d'Etat et propriétaire des voies sur berge, qui a validé notre projet dont il espère un retour financier de plus de 1 M€ par an.

N'avez-vous pas pris trop de risques en vous lançant seul dans ce projet sans même avoir le feu vert des instances de l'Etat et celles du Grand Paris?

Mais c'est précisément le contraire! Nous avons associé à notre travail de concertation toutes les collectivités voisines de Paris, de droite comme de gauche, mais aussi le syndicat Paris Métropole : toutes ont approuvé le projet, à l'exception du conseil général des Hauts-de-Seine. A la demande du préfet de région, nous avons saisi les architectes de l'Atelier international du Grand Paris, qui ont validé la démarche en nous permettant d'enrichir le dossier. Quant à l'Etat, tous ses services ont été consultés, du début à la fin. Bref, nous avons suivi scrupuleusement toutes les procédures prévues par la loi, et même au-delà. Que fallait-il faire de plus? L'initiative prise par François Fillon était en réalité imprévisible car elle ne s'inscrit pas dans le cadre d'un fonctionnement normal de l'Etat.

Avez-vous les moyens juridiques de passer outre?

J'ai écrit vendredi au Premier ministre pour lui demander de revoir sa décision. Elle soulève en effet de multiples questions juridiques que nous sommes en train d'examiner. Au bout du compte, chacun devra prendre ses responsabilités, y compris devant les Parisiens. Car, in fine, qui du Premier ministre ou du maire de Paris est le plus légitime pour défendre leurs intérêts?

LES LÉGISLATIVES, LES MUNICIPALES, LA DROITE... ET LES VERTS

L'arrivée du Premier ministre est-elle une menace pour la gauche parisienne?

Il faut prendre toutes les candidatures au sérieux, y compris celle de François Fillon. Il ne s'agit cependant ni de le sous-estimer ni de le craindre. En tant que Premier ministre, il a fait beaucoup de mal aux Parisiens. Il incarne la frange la plus conservatrice de la droite parisienne. Sa vision de la ville et ses méthodes politiques sont celles d'un autre temps. Or les Parisiens sont attachés à la culture démocratique qui s'est instaurée à Paris depuis 2001 et à la façon dont leur ville s'est modernisée avec un esprit de solidarité.

Que vous inspirent les batailles au sein de la droite parisienne entre Rachida Dati et François Fillon?

Au-delà des rivalités de personnes et de la lutte pour les postes, rien ne les distingue vraiment. Ils sont tous les deux des représentants d'une droite qui n'est pas en prise avec les attentes des Parisiens.

A gauche aussi, il y a des tiraillements, notamment avec le parachutage de Cécile Duflot. Vous sentez-vous encore assez soutenu par vos alliés écologistes?

Le projet des berges a été approuvé depuis le début par l'ensemble de la majorité municipale. Je n'ai aucune raison de douter de la solidarité des Verts comme des autres groupes politiques qui la composent.

Arnaud Montebourg a annoncé que chez lui, en Saône-et-Loire, il ne respecterait pas le

pacte PS-Verts. Qu'en sera-t-il à Paris?

Jusqu'au 6 mai, toute mon énergie est tendue vers un seul objectif : la victoire de François Hollande pour permettre le redressement du pays et rendre justice et confiance aux Français. Les élections législatives viendront après.

Cette attaque de Fillon ne marque-t-elle pas le début de la campagne des municipales de 2014?

Vous avez raison : en empêchant l'aménagement des voies sur berge, François Fillon n'a pas agi comme un responsable public national, mais comme un opposant politique local. Ce faisant, il a commis une faute à l'égard des Parisiens en prenant en otage un projet qu'ils soutiennent à une très large majorité. Les élections municipales sont encore loin, mais, en 2014, s'opposeront deux projets, deux visions de la ville et surtout deux cultures politiques que cette initiative a mises en lumière de manière spectaculaire.

L'entrée de figures nationales dans la politique locale ne pourrait-elle pas vous inciter à vous présenter pour un nouveau mandat de maire de Paris?

J'ai toujours dit que j'étais opposé au cumul des mandats, y compris dans le temps. Je ne serai donc pas candidat en 2014. Depuis 2001, une nouvelle génération a pu s'affirmer et prendre des responsabilités. Elle a fait preuve de son authenticité et de son engagement au service de Paris. Je ne doute pas de sa capacité à former, en 2014, une équipe porteuse d'un projet d'avenir qui rassemble la société parisienne.

LES AUTRES CHANTIERS QUI FÂCHENT

On a l'impression que vos relations avec l'Etat se tendent : une procédure a été lancée contre le chantier des Halles ; aujourd'hui, c'est le dossier des berges qui est bloqué. Vous sentez-vous attaqué par la machine de l'Etat aux dépens de votre politique municipale?

J'observe en effet depuis quatre ans que les actes d'agression se succèdent : sur le plan financier, plus de 1,3 Md€ de transferts de l'Etat ont été mis à la charge des contribuables parisiens. Le gouvernement a baissé ses crédits pour la construction des logements sociaux et s'est opposé à l'expérimentation d'un dispositif d'encadrement des loyers qui serait pourtant si utile pour protéger les familles des milieux populaires et des classes moyennes à Paris. Les recours juridiques se multiplient, l'administration préfectorale fonctionnant sous la pression permanente des élus de l'opposition UMP à Paris. C'est là encore une forme d'instrumentalisation de l'Etat, heureusement sans grande conséquence puisque, dans la quasi-totalité des cas, les tribunaux nous ont donné raison. S'agissant de la Canopée des Halles (*NDLR : le toit de verre qui doit être édifié au-dessus du Forum des Halles*), nous avons fait appel et, en attendant, nous passerons un nouvel avenant pour ne pas retarder les travaux.

Le Parisien

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2012